



L'offre de Co-operators à la FCCT

Programme d'avantages aux membres et Garde-coop

Manon Monette et Jacqueline Hunter

Au programme

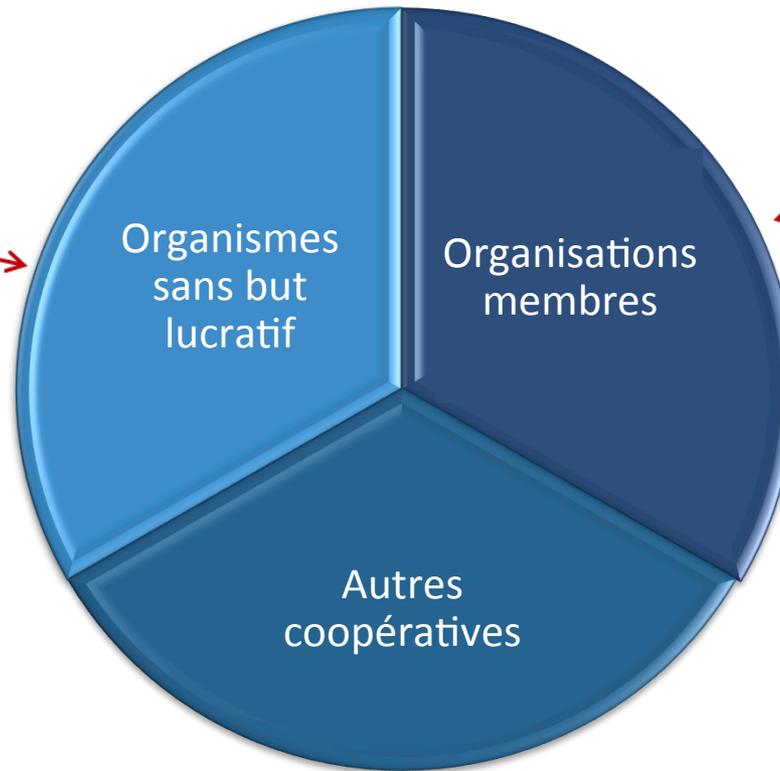
- **Co-operators et son équipe**
Clients stratégiques (moi!)
- **Programme d'avantages aux membres (pour les particuliers)**
- **Garde-coop (pour les entreprises)**

SOUTIEN AUX COOPÉRATIVES.

- Produits et services sur mesure
- Programme de fidélisation des membres
- Appui des programmes d'études sur les coopératives
- Programme de développement des coopératives
- Plaidoyer pour le secteur
- Participation active aux associations coopératives



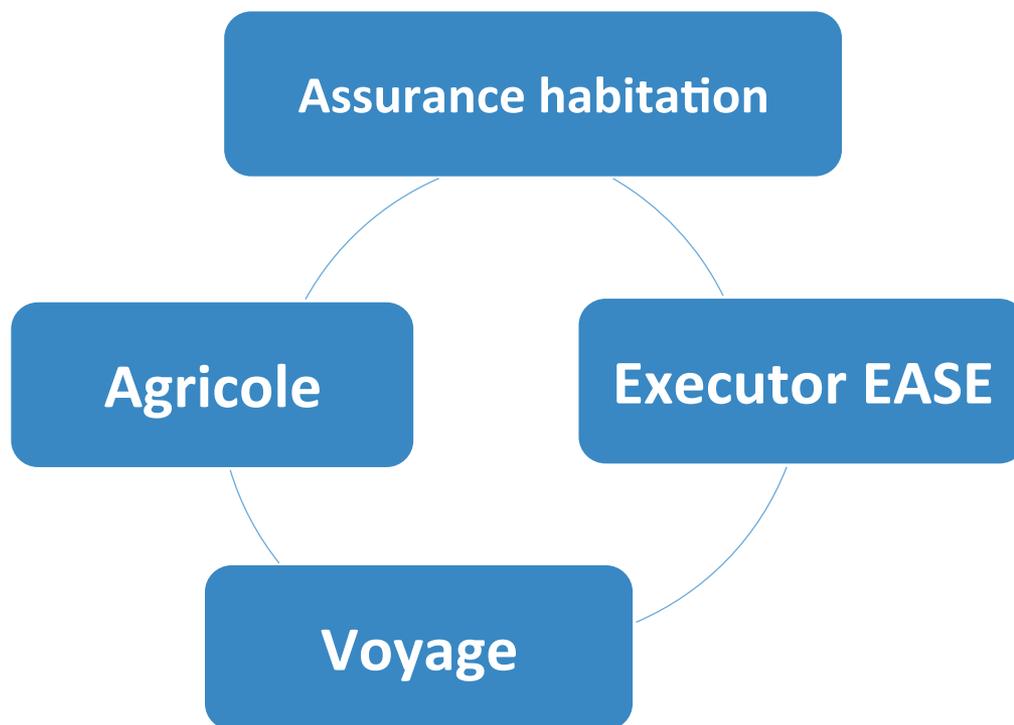
Clients stratégiques – Secteurs et programmes



Pour les particuliers...



Votre Programme d'avantages aux membres* :



Executor EASE

Accès à des conseils
professionnels pour les
exécuteurs
testamentaires

Services de planification
successorale, de
liquidateur successoral, de
fiduciaire ou de
mandataire

Consultation sans
frais ni obligation
d'un spécialiste en
fiducie

Deux copies
notariées des
documents
successoraux,
sans frais

Sélection d'autres
services pouvant être
requis par le
liquidateur

Garanties en assurance voyage

Rabais de 10 %
sur TOUS les produits
d'assurance frais
médicaux à l'étranger

Montant d'assurance
de 10 000 000 \$
partout dans le monde

Contact direct au moyen
d'un numéro sans frais

Assurance offerte
par nos agences

Garanties en assurance agricole

**Rabais du
Programme
d'avantages aux
membres**

**Avenant de bonification
pour les membres
Jusqu'à 30 garanties
supplémentaires ou bonifiées**

**Souscription facultative
de la police
Garde-ferme**

**Importante valeur à
coût modique**

Garanties en assurance habitation

**Rabais du Programme
d'avantages aux
membres (habitation)**

**Pardon automatique en
cas de sinistre
(habitation)**

**Avenant limites
améliorées facultatif,
pour les membres
(habitation)**

**Garantie
facultative
Envirogarde
pour les membres
(habitation)**

Rabais du Programme d'avantages aux membres – Assurances habitation et agricole

- Rabais basé sur un calcul effectué par le Service d'actuariat
- En partie basé sur le rendement global de toutes les polices établies pour la FCCT (moins les sinistres sont élevés, plus les rabais sont importants pour les membres de la FCCT)

Pour les entreprises...



une protection par et pour les coopératives

- » Protection appropriée
- » Prix et valeur concurrentiels
- » Différence coopérative

Proposition de valeur de Garde-coop^{MC}

- ✓ Solution complète et personnalisée
- ✓ Outil d'analyse des besoins
- ✓ Distribution par l'intermédiaire de conseillers spécialement formés
- ✓ Service des sinistres ouvert jour et nuit
- ✓ Taux abordables
- ✓ Services de gestion des risques
- ✓ Assurance responsabilité rehaussée pour les administrateurs et dirigeants des coopératives

Produits Garde-coop

Inconduite sexuelle
Responsabilité

Assurance globale
en cas d'accident

Assurance
responsabilité
civile Umbrella

Assurance de la responsabilité civile
des entreprises
Assurance biens des entreprises
Assurance contre les vols et les détournements
Véhicule n'appartenant pas à l'assuré

Véhicule
appartenant
à l'assuré

**Administrateurs et dirigeants
Responsabilité**

Erreurs ou omissions
Responsabilité

REER collectif

Assurance vie, maladie et
soins dentaires collective

Assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

- Elle **couvre les pertes financières présumées ou réelles résultant des décisions** des administrateurs ou des dirigeants.
- Elle inclut l'**entité** (organisme bénévole sans but lucratif) à titre d'assuré.
- Elle couvre aussi la responsabilité civile **en matière des pratiques d'emploi**

Pourquoi souscrire une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et une assurance de la responsabilité civile générale des entreprises?

Assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

- Couvre les actes intentionnels
- Couvre les « fautes » entraînant des pertes financières
- Exclut les dommages corporels et matériels
- Pratiques d'embauche

Responsabilité civile générale

- Couvre les événements involontaires et imprévus
- Inclut les dommages corporels et matériels
- Ne couvre pas les actes intentionnels



une protection par et pour les coopératives



Une place de choix^{MD}

Comment vous prévaloir des avantages de ces programmes :

- Pour tous vos besoins, communiquez avec le conseiller Co-operators de votre région.
- Si vous ne le connaissez pas, envoyez un courriel à l'adresse suivante :
 - ClientsStrategiques@cooperators.ca
 - ou
 - communications@canadianworker.coop
- Vous êtes en Ontario. Vous pouvez contacter Jacqueline Hunter à : [Jacqueline Hunter@cooperators.ca](mailto:Jacqueline_Hunter@cooperators.ca)



MERCI